Marcel FARAT

Etat-civil

Né(e) le/en 6 mars 1921 à Moyenvic (Moselle)

Profession en 1940 : Gendarme
Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Côte-d'Or
Organisation de Résistance : FFI groupe BDU3

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 19 août 1944
Lieu d'exécution : à 18 heures, route de Vielverge, à Lamarche-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Commentaires

Marcel Farat souscrit un engagement volontaire le 11 juillet 1941 pour trois ans au titre du 8e régiment de Dragons. Il est promu brigadier le 11 avril 1942 puis brigadier-chef le 27 novembre suivant. Le 19 décembre 1942, Marcel Farat est admis en qualité d'élève gendarme à l'Ecole préparatoire de gendarmerie de Mamers (Sarthe). Démobilisé le 28 novembre 1942 à Issoire (Puy-de-Dôme), il se retire à Vandoeuvre par Nancy (Meurthe et Moselle). Le 19 octobre 1943, il est affecté à

la Légion de gendarmerie de Bourgogne, brigade d’Auxonne. En 1944, il rejoint les FFI .

Décorations et récompenses

- Médaille militaire
- Croix de guerre 1939-1945

Sources et bibliographie utilisées

Jean-Pierre Petit - Service Historique de la Défense Caen AC 21 P 181938.